



**CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION**  
**« Pour un meilleur partenariat Banques/Petites et moyennes entreprises**  
**au service du Développement Humain »**

**ALLOCUTION INAUGURALE DE**  
**MONSIEUR ABDELLATIF JOUAHRI**  
**GOUVERNEUR DE BANK AL-MAGHRIB**

**Rabat**  
**Jeudi 23 Novembre 2006**

Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;

Mesdames et Messieurs les Présidents et les Directeurs Généraux ;

Mesdames et Messieurs ;

C'est pour moi un réel plaisir de vous accueillir au centre de formation de Bank Al-Maghrib pour le lancement de la campagne nationale sur le financement de la Petite et Moyenne Entreprise

Le thème de notre rencontre d'aujourd'hui revêt une importance particulière pour nous tous : c'est le début d'une campagne mais surtout l'espoir de l'aboutissement d'un projet qui devrait nous permettre de concrétiser tous les efforts en cours et à venir pour développer le financement et la promotion de la PME.

L'objectif de cette campagne est de desserrer les contraintes structurelles qui entravent l'activité des PME. Pour y parvenir, il est essentiel d'agir ensemble, dans un esprit d'ouverture et de dialogue.

Le problème du financement de la PME a fait l'objet de plusieurs études conduites par le Gouvernement, Bank Al-Maghrib et certaines institutions nationales et internationales. Ces différentes études aboutissent à des analyses convergentes sur la nature et les causes des contraintes de financement qui pèsent sur la PME marocaine.

Tout d'abord, elles tendent à montrer que le coût du crédit bancaire aux PME est relativement élevé, et qu'en outre ces entreprises sont confrontées à des difficultés d'accès au crédit qui se traduisent par un rationnement quantitatif. Il est toutefois important de noter que cette problématique n'est pas spécifique au Maroc et qu'elle est partagée par la plupart des pays émergents.

Le coût élevé du crédit aux PME et le phénomène du rationnement s'expliquent souvent par l'existence d'imperfections dans le fonctionnement du marché du crédit. Ces imperfections sont généralement liées à des problèmes de transparence au niveau de la comptabilité des entreprises, aux difficultés à réaliser les garanties dont disposent les créanciers et à l'indisponibilité d'une information fiable et en permanence actualisée sur l'endettement et la situation financière des emprunteurs. Ces imperfections du marché du crédit constituent un enjeu majeur pour la Banque centrale dans la mesure où la transmission des effets de la politique monétaire est relativement plus lente et moins effective pour les PME que pour les grandes entreprises. Cette faiblesse, il est important de le souligner, s'explique par les structures du marché du crédit et ne dépend pas directement de l'orientation de la politique monétaire.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Si Bank Al-Maghrib s'intéresse de manière étroite aux conditions de financement de la PME, cette problématique est également au cœur des actions conduites par le Gouvernement. Les pouvoirs publics ont en effet pris une série d'initiatives visant à renforcer les ressources financières

dédiées aux PME, en mobilisant en leur faveur des lignes de crédit à des taux concessionnels et en mettant en place des fonds de garantie, dont le dernier en date a pour objet la restructuration des dettes des entreprises. De plus, et en vue de donner davantage d'efficacité à son action, le Gouvernement a mis en place un cadre légal multiforme pour accompagner la création et le développement des PME : on peut à cet égard citer la charte de la PME et les textes régissant les Centres régionaux d'investissement, les zones franches, le micro crédit et le capital risque. En outre, depuis sa création en 2002, l'Agence Nationale pour la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME) s'est révélée être un instrument important pour l'encadrement et l'appui des PME. La réflexion continue : nous avons ainsi engagé depuis quelques mois déjà, en concertation avec le Ministère des Finances, une étude pour examiner les modalités de mise en place d'un système de garantie national solide et pérenne et comptons également faire une évaluation des nouvelles dispositions relatives au capital risque.

Le problème du financement de la PME appelle donc une solution globale, qui implique l'engagement de plusieurs institutions, à côté du Gouvernement, dans le cadre d'une concertation organisée et responsable. Plusieurs expériences récentes montrent que cette méthode d'approche ne peut être que fructueuse et efficace. A titre d'exemple, la collaboration que nous avons engagée avec le Ministère de la Justice et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) sur les pratiques bancaires et judiciaires ainsi que sur la sensibilisation à la problématique des chèques sans provision ; de même que le travail en commun initié avec le GPBM et le Centre Monétique Interbancaire à propos des cartes bancaires ; et de manière plus

générale, sur les systèmes et moyens de paiement, se sont traduits par des avancées bénéfiques pour la communauté financière.

Notre rencontre d'aujourd'hui et la campagne de proximité qui va suivre s'inscrivent donc dans cette logique d'ouverture et de dialogue renforcé.

MESDAMES ET MESSIEURS,

La stratégie de Bank Al-Maghrib pour améliorer le fonctionnement du marché du crédit pour la PME vise essentiellement à favoriser le développement de l'information financière. Pour atteindre cet objectif fondamental, des actions sont menées pour encourager la mutualisation de l'information financière, la mise en place de méthodologies de rating et de scoring permettant à la fois d'améliorer l'analyse du risque de crédit par les banques, la normalisation de l'information comptable et donc le renforcement de la protection du créancier en vue de faciliter les relations entre la PME et le secteur bancaire.

Pour mutualiser la collecte et la diffusion de l'information financière, un partenariat a été établi entre l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) et la Banque centrale en vue d'optimiser l'exploitation de la base de données dont dispose cet office. Cela permettra aux établissements de crédit d'avoir accès à des informations bilancielle fiables, et ouvrira la possibilité pour Bank Al-Maghrib de mener des études sectorielles plus fines, qui seraient à terme mises à la disposition des entreprises. Dans cet esprit, Bank Al-Maghrib s'est dotée, dans le cadre de son organisation interne, d'une direction dédiée aux relations avec les entreprises pour assurer des actions de proximité

et asseoir un partenariat durable avec les opérateurs économiques des différentes régions du Royaume.

Toujours dans l'esprit d'améliorer la qualité de l'information financière, Bank Al-Maghrib s'est engagée dans un processus de modernisation et de renforcement des outils de collecte et de partage des informations sur l'endettement des débiteurs et les incidents de paiement pour permettre aux établissements prêteurs d'évaluer de manière plus objective les risques encourus sur leurs contreparties. L'expérience a montré que les pays qui se sont dotés de dispositifs performants dans ce domaine, enregistrent un taux de pénétration du crédit très élevé et une réduction notable des défauts de paiement. Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib a également demandé aux banques de fonder leurs décisions d'octroi de crédit sur des critères objectifs, et de fixer la prime de risque en fonction du profil de chaque entreprise, sur la base d'un système de rating. Ainsi, nous avons fixé par voie de directive les éléments d'information minimums devant être requis par les établissements de crédit dans le cadre de l'instruction des dossiers de crédit, tout en exigeant que les documents financiers soient signés par les dirigeants des sociétés concernées et leur fiabilité attestée par des professionnels légalement habilités à cet effet.

Au niveau des relations banques—entreprises, BAM s'est impliquée pour faciliter la conclusion, en novembre 2005, d'une convention de partenariat par laquelle les banques s'engagent à accompagner et à assister les entreprises dans leur développement, en contrepartie de l'engagement des PME à développer leurs activités dans un cadre de transparence. S'il me plaît de saluer ici cette initiative, j'invite aussi les deux parties à veiller à la mise en oeuvre effective des clauses de cette

convention, qui est de nature à permettre de dépasser les principaux facteurs de blocage souvent mis en avant.

S'agissant des systèmes de paiement, nous avons entrepris, en étroite collaboration avec la profession bancaire, plusieurs actions pour nous conformer aux normes internationales. Ainsi, le Système de Règlements Bruts Marocain (SRBM), lancé avec succès en septembre dernier, et la dématérialisation des valeurs échangées dans le cadre du Système Interbancaire Marocain de Télécompensation (SIMT), qui sera généralisée à l'ensemble des régions du Royaume en 2007, devraient induire une réduction plus significative des délais de règlement des valeurs et des coûts des transactions au profit de l'ensemble de la clientèle bancaire.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Il est encourageant de relever que les efforts consentis par les différents intervenants concernés par le soutien à la PME commencent à porter leurs fruits, que ce soit au titre des financements et des fonds de garantie mis en place ou de l'action de l'ANPME. De la même manière, l'enquête trimestrielle sur les taux d'intérêt débiteurs, menée depuis peu par BAM auprès des banques, indique que la détente des taux d'intérêt observée sur le marché bénéficie de plus en plus aux PME. Par ailleurs, les banques qui considèrent le secteur des PME comme étant un vecteur stratégique pour leur développement, travaillent à adapter leur organisation interne en vue de répondre aux besoins spécifiques de ces entreprises.

Je voudrais saisir cette occasion pour dissiper certaines craintes qui ont été exprimées quant à l'impact de Bâle II sur le financement des PME. Il importe de préciser, à cet égard, que Bank Al-Maghrib a, dans le cadre des « discrétions nationales » prévues par le dispositif de Bâle II, pris la décision de réduire les exigences en fonds propres devant être constitués par les banques en couverture des risques encourus sur cette catégorie d'entreprise.

De leur côté, les représentants du secteur des PME se montrent de plus en plus sensibles à la problématique de la transparence financière comme cela a été mis en exergue lors des dernières assises de la PME.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Les résultats obtenus jusqu'à présent, bien qu'ils restent en deçà de nos espérances, nous confortent dans nos actions et nous incitent à persévérer en vue de leur consolidation.

La présente campagne se déroulera sous le thème « Pour un meilleur partenariat banques / Petites et Moyennes Entreprises au service du développement humain » et concernera 7 régions du Maroc.

Le choix de ce thème traduit l'engagement de tous les partenaires ici présents pour inscrire leur action dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), et apporter leur contribution à la réalisation des objectifs assignés à cette Initiative Royale qui vise la promotion sociale à travers le développement économique.

Dans ce cadre, une attention particulière devrait également être accordée au segment des PME non encore bancarisées et nos efforts conjugués, pour mettre en place des dispositifs adaptés tenant compte de l'environnement informel dans lequel elles opèrent. Le même intérêt devrait également être consacré à l'encadrement de l'activité du secteur du micro crédit.

Cette campagne de proximité vise donc à élargir le cadre de notre concertation afin d'affiner notre diagnostic sur la problématique complexe du financement des PME aussi bien sur le plan global que sectoriel ou régional, à formuler des recommandations de nature à permettre de renforcer le développement de la confiance entre les différentes parties prenantes, et à favoriser l'émergence de solutions durables et consensuelles.

Je ne saurais conclure sans remercier les représentants des pays partenaires, des organisations de coopération et des institutions financières internationales, dont la plupart sont ici présents, pour tout le soutien qu'ils apportent à nos actions en faveur de la PME, et reste convaincu de leur volonté de continuer à nous accompagner dans les étapes futures.